

REVEL *Dialogue*



N° 87 Octobre 2011

Prochain numéro

Date limite de dépôt des articles : **lundi 16 janvier**

Sortie prévue : **Vendredi 3 février**

Revel Dialogue N° 87

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous les transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

[Info Services](#)

[Le mot du maire](#)

[La vie municipale](#)

[La bibliothèque](#)

[Les Revelois entreprennent](#)

[Service Animation Jeunes](#)

[La vie des associations](#)

[La vie revéloise](#)

[Petites annonces](#)

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

ComCom du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :
☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.
☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Gros Objets 2011

18 octobre

Ouverture des déchetteries

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
CROLLES et St ISMIER : tous les jours de 8h30 à 17h45.
Saint Martin d'Uriage Lun, mer, vend, sam 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30.

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur www.revel-belledonne.com

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BCEUF Isabelle Charrières neuves
COLLADO Fernande, Le Sauzet
CORDIER Cécile, Les Jacquets
CUROT Isabelle, Les Guimets
DAVID Danièle, Le Mont
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
ODEZENNE-GAIDET Valériane, Chantorelle St Jean
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Le mot du maire

Tout le monde a repris ses activités après un été qui j'espère a été revitalisant. Vous avez peut-être constaté les nouvelles réalisations de la commune :

- la bibliothèque a enfin trouvé sa place à la salle Jean Riboud,
- le chalet des bergers à la Pra a été rénové et agrandi,
- le réseau d'eau potable depuis le captage de Freydières jusqu'au réservoir des Molettes a été changé pour éviter les fuites des années précédentes,
- le columbarium est agrandi d'une deuxième unité au sein du cimetière. Un aménagement sera réalisé cet automne.

Deux gros dossiers liés à l'application de nouvelles législations ont d'autre part occupé l'équipe municipale pendant de nombreux mois :

- le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avec la mise en place d'une procédure d'action et de protection des populations en cas de catastrophe naturelle,
- le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui concerne tous les foyers non raccordés au tout à l'égout.

Ces nouvelles dispositions et leurs impacts vous sont expliqués dans ce numéro et feront l'objet de réunions publiques cet automne.

Le SPANC élaboré dans chaque commune de France, est un dispositif onéreux pour les habitants devant le cas échéant mettre en conformité leur assainissement individuel. C'est le prix à payer pour éviter la pollution de notre environnement quand le raccordement à l'assainissement collectif n'est pas possible !

La Communauté de Communes du Grésivaudan poursuit ses actions en direction de la petite enfance. Depuis septembre, un relais (RAM) accompagne les assistantes maternelles de Revel. Il est basé à la Maison Guimet. Une crèche / halte-garderie de 25 places, installée au Versoud, ouverte aux Revelois fonctionne aussi depuis la rentrée scolaire.

Il est aussi un sujet qui me tient à cœur et sur lequel j'ai interpellé la Vice-présidente de la région : les transports et notamment la réouverture de la gare SNCF de Domène. Les fermetures de certaines gares de la vallée avaient été consenties par les élus afin de réduire le temps de parcours des trains diesel. L'électrification des voies en cours devrait permettre la mise en place d'une réelle desserte cadencée, et logiquement la réouverture des gares.

Bernard Michon



La vie municipale

Eau - Assainissement

LE SPANC, une réalité dès 2012

Dans le précédent RD, nous vous faisons part de l'obligation des collectivités de mettre en place un **Service public d'Assainissement Non Collectif** dans le but de prévenir tout risque sanitaire, mais aussi de limiter l'impact environnemental et de participer à l'effort national de protection de la ressource en eau.

Nous travaillons actuellement sur la mise en place du SPANC avec la rédaction d'un règlement et la préparation des délibérations obligatoires pour sa création. D'ici la fin de cette année un appel d'offre sera lancé pour déléguer les contrôles à un prestataire externe.

Une réunion publique sera organisée pour que vous puissiez mieux appréhender les enjeux d'un tel dispositif et aussi trouver des réponses à vos questions.

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2011, **un diagnostic du dispositif d'assainissement est exigé pour toute vente de bien immobilier.**

Vous trouverez dans ce N° une brochure d'information générale du SPANC et de ses missions. Nous vous tiendrons bien sûr informés régulièrement au sujet de cette nouvelle mission confiée aux collectivités.

Coralie, Patrick, Thierry.

Mise en conformité des captages d'eau

L'enquête publique a eu lieu et le dossier suit son cours.

Concernant les travaux de mise en conformité, le service voirie du Conseil Général doit re-profiler la route en amont du captage de Freydières pour éviter le ruissellement des eaux de voirie sur le captage. D'autres travaux devront être réalisés en 2012 dont la pose d'un grillage de protection autour du secteur immédiat du captage.

Possibles coupures d'eau

Les réservoirs doivent être nettoyés courant du mois d'octobre ce qui peut engendrer des coupures d'eau. Les services techniques seront attentifs à minimiser les éventuelles gênes occasionnées.

Tronçon Freydières - Les molettes

Les travaux ont été réalisés cet été. Il était vital de rénover cette canalisation d'eau potable puisqu'elle dessert un nombre important de foyers. Hormis quelques fuites liées aux remises en eaux successives, le chantier s'est bien déroulé. Il est évident que le paysage a été transformé de manière significative mais faisons confiance à la nature pour qu'elle reprenne ses droits.



La qualité de notre eau en question

Un petit bilan sur le traitement de notre eau, en réponse aux questions posées par des révélois sur la chloration et les taux de radon et fluor de notre eau potable.

A propos du chlore, sachez que seulement une partie de notre eau est traitée avec ce produit. C'est celle qui nous est fournie par le syndicat de la Dhuy, le reste étant traitée par UV (ultra violet).

Les résultats fournis par le laboratoire d'analyses des eaux pour 2010 sont les suivants :

- Chlore libre : moyenne 0,2 mg/l - maximum 0,32 mg/l - minimum : 0,02 mg /l
- Chlore total : moyenne 0,22 mg/l - maximum 0,44 mg/l - minimum : 0,06 mg /l

Il n'y a pas de limite de qualité, les références de qualité se font sur l'absence d'odeur ou de saveur et pas de changement anormal.

Mais le chlore en soi n'est pas un problème vis-à-vis de la santé, ce sont les résidus produits par sa réaction avec les matières organiques contenues dans l'eau qui posent questions. Ces produits dérivés portent le nom de THM (trihalométhane) et peuvent être toxiques pour l'homme. Les limites de qualité fixées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) sont de 100 µg/l (micro gramme par litre). Dans la presse internationale spécialisée, nous trouvons des critères plus contraignants : des études font état de risques accrus de cancer de la vessie chez l'homme exposé à long terme (20 ans et plus) à des concentrations de THM dépassant les 25µg/l.

Etant donné que notre eau contient très peu de matière organique (merci Belledonne), les teneurs en THM sont en théorie très faibles. Et effectivement, les mesures commandées au laboratoire, aussi bien par la SAUR que par la mairie de Revel sont inférieures à 5µg/l.

Nous sommes donc très largement en dessous des chiffres les plus sévères.

Il n'y a pas de référence de qualité qui s'appliquent spécifiquement au radon, mais il y en a pour les paramètres relatifs à la radioactivité :

- DTI (Dose Totale Indicative) : 0,10 mSv/an (milli Sivert/an)
- Tritium : 100 Bq/l (becquerel/litre) -> chiffre proposé par l'OMS

Cette mesure est faite annuellement, et les résultats de juin 2010 sont inférieurs à 0,10 mSv/an pour la DTI et inférieurs à 6 Bq/l pour le tritium.

Et pour conclure, un mot sur le fluor. Les mesures faites concernant le taux de fluorure sont inférieures à 0,02mg par litre, la limite étant à 1.5mg/l.

Nous tenons à votre disposition un dossier avec les analyses et commentaires sur ces sujets en mairie.

Patrick Mignot pour la commission eau.

Nouvelle recrue

Une population Réveloise en croissance continue (+ 15 % en 12 ans), des procédures administratives toujours plus complexes, des projets à foison mais des moyens en personnel municipal qui n'ont pas suivi.

Pour que l'équipe administrative puisse continuer à rendre un service de qualité dans des conditions satisfaisantes, nous avons décidé de créer un nouveau poste d'attaché territorial à temps partiel.

Après avoir étudié plusieurs candidatures, notre choix s'est porté sur une Réveloise, Isabelle Poulain qui travaillera principalement avec Isabelle Gauthé et Christian Boeuf.

Son travail consistera à suivre les appels d'offres qui seront dématérialisés (0 papier) à partir de janvier 2012, les dossiers d'urbanisme et les chantiers de la commune.

Bienvenue à Isabelle.



Bibliothèque

Les travaux de transformation de l'ancienne cantine sont terminés, et le déménagement des ouvrages a eu lieu fin août. Merci aux services techniques et aux jeunes des jobs d'été qui ont participé à l'installation de ce nouvel équipement. La bibliothèque est opérationnelle depuis le 10 septembre, l'inauguration « officielle » est prévue pour le 5 novembre. (Voir article en fin de rubrique)



Cheminement Piéton Un chantier avant l'hiver

Le sujet a fait couler beaucoup d'encre. Après le stationnement aujourd'hui opérationnel, la sécurisation de la route du Sauzet depuis l'école jusqu'au parking, il nous restait à réaliser le cheminement au cœur du village pour assurer la sécurité des piétons et faciliter les déplacements.

Après une étude technique et budgétaire du tronçon entre la Bourgeat et la place du village, nous avons décidé d'en repousser la réalisation. Nous avons préféré finaliser le tronçon entre le Sauzet (débuté l'année dernière) et la place du village.

Ce choix nous a semblé être vital et cohérent pour rendre accessibles les principaux lieux de vie associative et municipale à savoir : la mairie, l'école, l'église, la bibliothèque, la maison Guimet, la grange de Freydane et sécuriser les arrêts de bus sur la RD par la réalisation d'un trottoir.

L'appel d'offres a eu lieu cet été et l'entreprise retenue devrait débuter les travaux à la mi-octobre pour une durée de 6 semaines.

Nous comptons sur vous pour être vigilants en voiture à l'approche du chantier sur la RD et pour sensibiliser les enfants qui empruntent d'ordinaire ces chemins.

Thierry MAZILLE



Espace Guimet Aménagement du terrain de jeux

L'espace jeux a été réinstallé cet été et l'engazonnement refait. Nous vous demandons cependant encore un peu de patience, nous ne rouvrirons en effet l'accès à l'espace que lorsque l'herbe aura suffisamment poussé.



Chalet de La Pra

Les travaux ont été réceptionnés fin juillet et la bergère a pu profiter des nouvelles installations. Malgré une météo capricieuse en juillet, la société MES a réalisé les travaux dans les délais.



Cimetière

Un nouveau columbarium* (12 cases) a été installé cet été et les travaux de réfection des bâtiments sont terminés. Il reste à installer les bancs et afficher la signalétique. Les travaux paysagés sont programmés pour l'automne.

Nous travaillons sur le règlement et étudions une réactualisation du tarif des différentes prestations.

*Le columbarium (dérivé du latin *columba*, « niche de pigeon ») est le lieu où sont déposées les urnes cinéraires contenant les cendres des morts.

Fauchage

En raison de problèmes techniques avec l'épareuse, les services techniques n'ont pas pu réaliser dans de bonnes conditions le fauchage des talus cet été.

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous pratiquons un fauchage raisonné, à savoir un passage dit « de sécurité » sur ¼ du talus au printemps et un passage complet à la fin de l'été.

Eclairage public

Il y a encore quelques années, la tendance visait à toujours plus d'éclairage public pour des raisons liées à l'accidentologie, de criminalité ou simplement de confort.

Plusieurs facteurs nous incitent aujourd'hui à Revel à remettre ces pratiques en question :

- ☞ Des résultats d'études statistiques montrent l'absence d'impact de l'éclairage sur l'accidentologie et la criminalité.
- ☞ Le coût de l'éclairage public est loin d'être négligeable avec environ 3500 € annuels de consommation électrique auxquels s'ajoutent environ 2600€ de maintenance.
- ☞ La diminution de la consommation énergétique cadre parfaitement avec notre logique de développement durable.
- ☞ L'éclairage nocturne de certains lieux à Revel favorise les regroupements nocturnes qui ont engendré des dégradations répétées.



Dans ce contexte, nous avons déjà éteint certains lieux à partir de 23h00 et étudions les solutions techniques pour généraliser cette extinction à 23h00. Nous avons d'autre part un programme sur plusieurs années de remplacement des boules lumineuses par des lampadaires plus efficaces.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Ecole

C'était la rentrée

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à Sébastien MAZET, Directeur de l'école maternelle et à Christine ZAMPA qui reprend la Direction de l'école élémentaire. Nous accueillons également cette année de nouvelles enseignantes : Carole JOUBERT, Aurélie VIANDE et Audrey EMAIN.

194 élèves ont repris le chemin de l'école cette année pour un total de 8 classes.

Les travaux de l'été

Le toit de l'école maternelle a été complètement « démoissé », le puits de lumière rénové. La classe de petite section a été repeinte. Des travaux d'électricité dans une classe élémentaire amélioreront le confort des élèves.

Nous remercions les services techniques et les personnels de ménage pour la réorganisation des classes élémentaires. Un jeune employé en tant que job d'été nous a été d'une grande aide pour la mise en place de la salle informatique.

Coralie Bourdelain

Plan Communal de Sauvegarde

En cas de risques majeurs

La législation oblige aujourd'hui les communes à se doter d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document recense les différents événements possibles sur son territoire et les conduites à tenir par la population. Dans cette perspective, nous avons entrepris une réflexion avec le cabinet GERISK pour mettre au point notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) destiné aux responsables de la collectivité et le DICRIM destiné aux Révélois.

Si la sécurité est à la charge des services de secours (Pompiers, protection civile, SAMU, médecins...), la sauvegarde de la population est à la charge de la commune. La gendarmerie quant à elle assure le maintien de l'ordre.

Pour ce faire, nous avons mis au point un document définissant, en cas de risque majeur le Poste de Commandement Communal avec à sa tête le Maire qui sera sur le terrain pendant que d'autres responsables au préalable nommés seront à la gestion de la crise dans un local à la Mairie.

Cette réflexion englobe également un plan particulier de mise en sécurité pour l'école, le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Le PCS prévoit de nommer des référents par hameaux, de recenser les bénévoles (qui seront couverts par l'assurance de la Mairie) et les entreprises susceptibles d'être réquisitionnées ainsi que les personnes qui nécessitent une attention particulière (Personnes sous assistance respiratoire, dialysés...).

Il faut en effet garder à l'esprit qu'en cas d'évènement grave nécessitant le déclenchement du PCS, il est possible d'avoir à prendre un arrêté de non-circulation sur tout ou partie de la commune ou un arrêté d'interdiction de consommation d'eau.

Côté pratique, nous avons prévu l'achat de talkies-walkies, d'un mégaphone et d'un ensemble mobile d'alerte pour communiquer en cas de coupure de réseau.

Le PCS est un document qui reste en Mairie et qui devra être remis à jour régulièrement. Quant au DICRIM, il est à destination de la population et sera bientôt distribué très largement.

Pour conclure, précisons que les risques majeurs résultent d'évènements potentiellement dangereux, mais qu'ils ont une très faible probabilité de survenir. Ce dispositif vise à en réduire les conséquences.

Une réunion publique sur le sujet est programmée le mardi 18 octobre à 20 heures.

Sylvaine LADAKIS

Urbanisme

Permis de Construire

-  CROIX Sébastien, Le Mont, Modifications accordées
-  GUIMET Henri, Les Contamines, Garage semi enterré accordé
-  CUROT Philippe, Les Guimets, Modifications accordées
-  TOUVARD Frédéric, Les Roussets, Extension de la maison existante accordée
-  GERIN Patrice et Dorothee, Le Verger de Revel, Modifications refusées
-  GARDE François, Les Vernes, Véranda accordée

Déclaration Préalable

-  DELGADO José, Les Jacquets, ajout et suppression de fenêtres de toit, création d'un bureau, abri de jardin, rejetés
-  FLUTTAZ Monique, Charrières Neuves, réfection de la toiture à l'identique accordée
-  TURENNE Michel, Les Roussets, Local pour matériel agricole et mur de soutènement accordés
-  JOUX Bruno, Le Château, Espace de dépôt aménagé en 3 chambres accordé
-  CHARPIN Cyrille, Le Sauzet, Piscine accordée
-  CORBET, Les Faures, Réfection de la toiture et pose de tuiles photovoltaïques accordés
-  BEOLET Fabienne, Les Jacquets, Pose de panneaux photovoltaïques accordée
-  COSSON Anne-Sophie, Le Merger, Pose de 3 fenêtres de toit accordée
-  BERNARDI Laurent, Les Roussets, Fermeture du balcon dans le volume existant accordée
-  SCIAUD Anne-Marie, Les Jacquets, Détachement d'un terrain accordé
-  GIRAUD-CARRIER Charles, La Tour, Pose de panneaux solaires au sol accordée
-  LADAKIS Georges, Le Bourg, Pose d'une fenêtre de toit accordée
-  DOUCET René, Le Mont, Prolongation du balcon existant en façade Nord accordée

Certificats d'Urbanisme

-  DEROUET Christelle et SID Mehdi, Les Molettes
-  LUCAS Progrès, Les Jacquets
-  Commune de Revel, Freydières
-  BERTHIER Philippe, La Sarazine
-  Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT, Le Mont du dessus

-  EURL Jean-Pierre JOURDAIN, Charrières Neuves
-  Me Henri TORRE, Le Soubon
-  BELIN Nicole, Les Geymonds
-  Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT, Le Galapant
-  Maître Aurélie BOUVIER, Les Courniers
-  VIANNEY-LIAUD Joël, Le Mont de dessus
-  Maître Aurélie BOUVIER, Les Jaillests/Le Galapant
-  Maître GOURGUE, Le Verger de Revel
-  Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT, Les Jacquets
-  Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT, Les Vignes de la Roche et Nardier
-  SCP ESCALLIER, Les Geymonds
-  Maître SERPINET, Les Jacquets

Investir pour Revel

Nous avons décidé de vendre certains biens communaux éloignés du bourg dans le but d'investir dans des biens qui serviront au plus grand nombre. Dans cette logique, nous avons vendu l'an dernier un petit chalet à Freydières. Nous en vendons actuellement un autre, à l'entrée de Freydières, à gauche de la route en montant. Ce chalet a été mis en vente par l'intermédiaire d'une agence immobilière.

Nous venons d'acheter un terrain dans le bourg, face aux logements du Claret.

Nous commencerons en 2012 une étude pour la construction de 2 ou 3 logements sur ce terrain. Des personnes revéloises sont mal logées ou ne peuvent rester sur la commune faute de moyens. C'est à ces personnes que les logements seront destinés en priorité.

Mireille BERTHUIIN

Dégradation et incivilité à Revel, la suite !

Un arrêté municipal sur la consommation d'alcool

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le dernier Revel Dialogue, nous avons à plusieurs reprises eu à déplorer des dégradations sur l'espace Guimet, notamment sur les équipements de sécurité. Ces problèmes ont nécessité des interventions des services techniques qui ont régulièrement retrouvé des bouteilles d'alcool vides sur les lieux.

Le Maire a discuté avec plusieurs familles de Revel sur la conduite de leurs jeunes et leur implication dans ces dégradations. Plusieurs membres du conseil municipal sont allés rencontrer les jeunes et discuter avec eux. L'animateur Yann a également rencontré plusieurs groupes. Il a rédigé puis affiché un message à leur intention dans une coursive de l'espace Guimet.

Nous avons aussi décidé de faire intervenir la gendarmerie de Domène le soir. Cependant, pour que ces interventions aient un cadre légal le conseil municipal a dû prendre un arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique.



La consommation des boissons alcoolisées est donc aujourd'hui autorisée uniquement dans les établissements habilités, ayant une licence, ou sur les lieux de manifestation auxquels aura été délivrée une autorisation de buvette temporaire (l'arrêté est consultable en mairie).

Cet arrêté permet à la gendarmerie d'intervenir auprès de personnes qui abuseraient d'alcool. Le rappel à la règle doit être de mise quand les comportements sont dangereux pour soi comme pour les autres.

Conférence sur les addictions Prévenir et communiquer

La décision de prendre un arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique ne nous semblait pas répondre totalement à nos questionnements quant à l'alcool et de ses conséquences. C'est donc dans une démarche de prévention et dans un esprit de soutien aux familles que le CCAS avait invité le 22 septembre, une éducatrice spécialisée pour nous parler de l'adolescence et des conduites à risque liées à cet âge.

Nous souhaitons que des informations puissent être fournies par des professionnels qui travaillent auprès d'adolescents. Béatrice Mazet, éducatrice spécialisée au centre d'addictologie Point Virgule, est venue nous parler des risques liés à la consommation d'alcool ou de drogues. Elle a répondu aux

questions des parents : comment repérer un comportement à risque ? Quand s'inquiéter ? Quand poser les limites et vers où orienter le jeune et sa famille ? Comment aborder le problème de l'alcoolisation avec son jeune ?

Le comportement des parents doit se situer dans la relation avec les jeunes : fixer un cadre et le faire respecter, être attentif aux malaises du jeune, parler, dialoguer, expliquer en quoi son comportement nous inquiète, nous touche.

La bonne prévention est la communication.

Le travail commencé va continuer auprès des adolescents de Revel, avec Emilie, l'animatrice de la mairie. L'organisme Point Virgule est également partant pour nous soutenir dans des actions de prévention. Vous trouverez des plaquettes en mairie sur la Loi et les drogues, l'alcool, les risques cannabis expliqués aux parents, la maison des adolescents, Point Virgule.

Vous trouverez également à la bibliothèque de Revel des ouvrages sur la dépendance, prêtés par la BDI.

Ces 2 approches nous paraissent nécessaires pour permettre à tous et à chacun d'apprécier les espaces collectifs.

Pour le CCAS, Mireille BERTHUIIN

Intercommunalité

Relais assistance maternelle à Revel

Ouverture ce mois d'octobre, du Relais Assistantes Maternelles Belledonne (RAM), le 7ème RAM intercommunal sur le territoire du Grésivaudan.

A ce jour sur le Balcon de Belledonne, les assistantes maternelles étaient isolées dans l'exercice de leur profession et les parents dans leur fonction d'employeur.

Le Relais Assistantes Maternelles a pour vocation d'y remédier et de contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil des enfants de moins de quatre ans. Ses missions sont multiples :

- aider les parents dans leurs démarches,
- organiser les temps collectifs avec les professionnelles sur des thèmes choisis,
- être un lieu « ressources » pour aider les assistantes maternelles dans l'exercice de

leur profession (informations, formations, valorisation),

Hélène Fanet

- être un lieu d'échanges et d'expression pour les assistantes maternelles, des rencontres, débats avec des intervenants ponctuent la vie du RAM.

Le service sera ouvert aux professionnels de la petite enfance et aux parents des communes de Revel, St Jean, La combe, St Mury et St Agnès.



La gestion du RAM est assurée par l'intercommunalité et s'inscrit dans le cadre d'un contrat petite enfance avec la CAF de Grenoble.

Il sera animé par Cybèle Chevalier, professionnelle de la petite enfance qui aura sa permanence à Revel dans les locaux de l'espace Guimet tous les mardis. Il est prévu que la matinée soit réservée aux accueils collectifs et les permanences du soir à l'attention des parents ou futurs parents.

Contact : CCPG Melanie Daru 04 76 08 04 57
mdaru@le-gresivaudan.fr
Mairie de Revel 04 76 89 82 09

Une réunion d'information publique s'est tenue le 22 septembre à Revel avec tous les partenaires.

Multi-accueil intercommunal au Versoud

Jouxant l'école Jules Ferry, ce tout nouveau multi-accueil ouvre ses portes le 4 octobre 2011. Il accueille des enfants âgés de deux mois et demi jusqu'à quatre ans. L'équipe est composée de 11 personnes : 2 puéricultrices, 4 auxiliaires de puériculture, 3 CAP petite enfance et deux agents techniques (entretien, restauration). Sa capacité d'accueil compte 25 places intercommunales.

Type d'accueil :

20 places sont réservées aux gardes régulières type crèche, 5 aux gardes occasionnelles.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 7h15 à 19h15.

Contact :

181 rue Anatole France au Versoud
Tél. 04 76 52 33 39

Pour info : les inscriptions pour septembre 2012 débuteront à partir de janvier 2012.

Inscription auprès de la communauté de communes du Grésivaudan 04 76 08 04 57.



La Bibliothèque

Quelques bacs de livres déposés de temps en temps à la mairie puis un biblio-bus qui passait régulièrement à Revel et restait l'après midi sur la place.

Il y a une vingtaine d'année, la première bibliothèque en « dur », installée au premier étage de la mairie (à la place du bureau de l'animation).

Quelques années plus tard, premier déménagement pour descendre d'un étage.

Quinze ans de répit, puis crise du logement, la création d'une nouvelle classe rejetait pour 3 ans la bibliothèque dans un petit appartement face à l'église.

Pour finir, un petit jeu de chaises musicales : la nouvelle maison Guimet hébergeant la cantine, celle-ci laisse libre la salle Jean Riboud, qui après d'importants travaux accueille aujourd'hui une bibliothèque flambant neuve.

La bibliothèque de Revel c'est :

- 20 ans d'investissement de bibliothécaires bénévoles et passionnés qui pour certains sont encore fidèles au poste,
- des conseils de lecture attentionnés et personnalisés,
- un espace lumineux de près de 40 m², un coin avec tables, chaises et poufs pour profiter des livres sur place et accueillir les enfants dans le cadre scolaire.
- plus de 8000 ouvrages sélectionnés, achetés, indexés, protégés et réparés tout au long de ces années,
- plus de 6000 ouvrages aujourd'hui en prêt,

chacun doté de sa fiche de couleur,

- une centaine de familles abonnées et autant de pochettes cartonnées,
- une trentaine de famille qui chaque semaine vient s'approvisionner,
- un système informatique en cours d'installation qui permettra notamment aux usagers d'accéder en ligne au catalogue des ouvrages disponibles et de faire des réservations.

Passionnés de lecture, ou désirant simplement participer à la vie associative de Revel, vous êtes cordialement invité à rejoindre l'équipe des bibliothécaires pour participer :

- aux permanences,
- au choix des acquisitions et des emprunts à la Bibliothèque Départementale de l'Isère,
- à la protection des ouvrages et à leur mise en catalogue,
- aux évènements ponctuels, et aux activités en partenariat avec l'école, etc...

Pour découvrir les nouveaux locaux et l'étendue du fonds disponible, pour rencontrer l'équipe des bibliothécaires et peut être la rejoindre, rendez-vous à l'inauguration officielle le samedi 5 novembre en fin de matinée.

NB: L'informatisation de la bibliothèque va ponctuellement nécessiter de la main d'œuvre pour cataloguer les ouvrages existants. Pour proposer votre aide, venez à l'inauguration ou contactez Gilbert Billard: billard.gil@orange.fr

Dominique Maillet



Les Revelois entreprennent !

Vous habitez Revel et vous avez lancé une activité pouvant intéresser des revelois. Contactez la rédaction pour présenter cette activité. Notre site Web de Revel recense également les artisans et prestataires de services habitant Revel. <http://www.revel-belledonne.com/-Les-services-a-Revel-.html> Contactez le Webmaster pour mettre à jour ces informations ou vous ajouter à la liste.

Auprès de mon arbre

Connaissez-vous la taille en tête de chat ou en têtard ? Savez-vous ce qu'est un cal cicatriciel, une insertion douteuse, une repousse fragilisée ?

Probablement pas, sauf si vous êtes du métier. Axel, lui, connaît car les arbres c'est sa passion depuis tout petit. C'est même devenu son métier.

Après une formation en aménagement du paysage et un certificat de spécialisation Taille et Soins des arbres, Axel s'est lancé dans l'aventure et très rapidement mis à son compte.

Aujourd'hui, avec une batterie de tronçonneuses et de débroussailleuses, il a tout le matériel pour tailler vos arbres et entretenir vos jardins. Il a même un tout nouveau broyeur 35 CV qui vous avale un tronc de 15 cm de diamètre et vous le ressort en copeaux pour « régaler » vos massifs - une bonne solution pour maintenir l'humidité, nourrir les sols et éviter les feux de déchets végétaux.

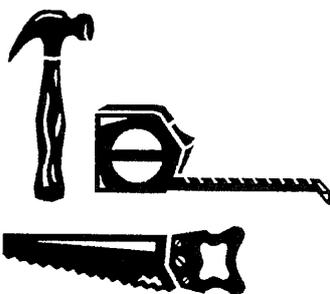
Un arbre trop près de la maison ? Un arbre qui cache la vue ou qui fait trop d'ombre ? Les raisons sont multiples pour élaguer. Nous sommes

nombreux à nous y risquer mais les résultats ne sont pas toujours à la hauteur avec des repousses disgracieuses, un arbre affaibli et en mauvaise santé. Axel vous conseillera pour différents types de taille et prendra soin de vos arbres.



En prendre soin, telle est bien la question car nous avons parfois une relation affective avec les arbres. Celui que l'on a planté à la naissance du petit ou celui qui a été le témoin de nos premiers émois amoureux. Comme le dit Axel, pour bien prendre soin d'un arbre, il faut tout à la fois être son coiffeur, son médecin et parfois même le psy du propriétaire.

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel : 06 09 81 40 73 - Fax : 04.76.89.85.28

Verdanna environnement

Après 4 ans aux services techniques de la mairie de Revel à s'occuper de l'entretien des espaces verts, de la station d'épuration et du réseau d'eau potable, Jérôme Dodos connaissait son métier. A 34 ans, l'envie le chatouillait de se mettre à son compte, mais il restait à sauter le pas.

Ce pas, il l'a sauté en avril dernier en créant la société VERDANNA Environnement, spécialisée dans l'assainissement et la création d'espaces verts. Après l'achat d'un camion et des équipements indispensables, l'aventure pouvait commencer : les devis, les premiers chantiers et surtout les très longues journées de travail.

Aujourd'hui, l'assainissement constitue le gros de son activité : mise en œuvre de dispositifs complets avec fosse et champ d'épandage ou simplement raccordements au réseau (avec ou sans pompes de relevage). Habitat neuf ou rénovation, tous les chantiers sont différents, surtout en montagne où la perméabilité des sols, la pente du terrain ou la proximité d'un ruisseau vont déterminer le type d'installation et le cas échéant la taille du champ d'épandage. Si le champ d'épandage n'est pas toujours possible, la technologie évolue et de nouvelles solutions existent.

VERDANNA environnement



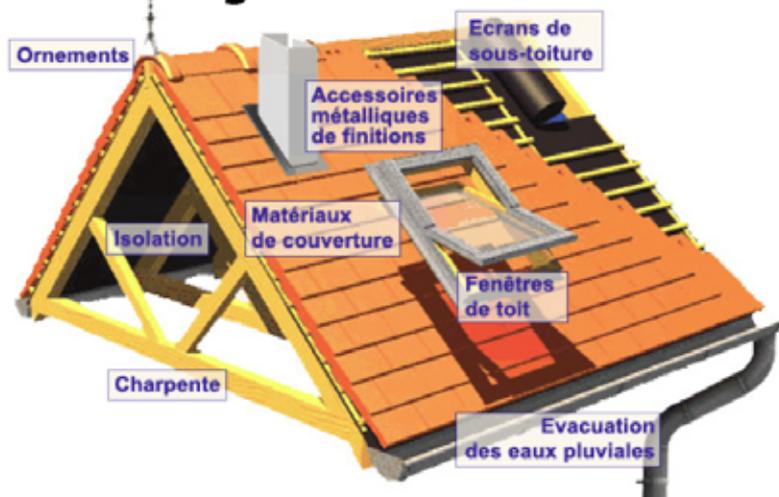
assainissement 📧 espaces verts 📧 maçonnerie paysagère 📧 voiries

Jérôme DODOS

04 76 41 30 38 📧 06 71 21 95 47 📧 verdanna@orange.fr

Pour l'instant, le travail ne manque pas avec de nombreux chantiers dans le Grésivaudan et dans les environs. Gageons que la mise en place du SPANC sur Revel et la nécessaire mise en conformité des installations individuelles va bientôt permettre à Jérôme de travailler encore plus près de chez lui.

Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Service Animation Jeunes

Après un an d'absence, Emilie est de retour !

Nous sommes heureux de la retrouver au Service Animation. Nous remercions vivement Yann Vigier qui l'a remplacée avec efficacité durant cette période.

Été 2011

Pour les 6-12 ans :

Accueil de Loisirs Scoubidou :

Le centre de loisirs Scoubidou a ouvert ses portes du 4 au 22 juillet 2011. Les enfants ont pu profiter des nouveaux locaux qu'offre la Maison Guimet. Le centre a accueilli presque 25 enfants par jour. L'équipe était composée de Caroline, Directrice accompagnée des animateurs : Rémy, Mathilde, Yaëlle et Florie. Les semaines se sont articulées autour du thème de la nature, avec entre autres activités un stage Land Art avec l'aménagement de notre espace jardin (à côté du bac à compost), animée par Estelle.



L'aménagement de ce jardin pédagogique est à l'initiative d'Estelle RAJAT, connue sur le village comme intervenante en sculpture céramique. Conscients de l'enjeu environnemental de créer des zones vertes pour sauvegarder la biodiversité (papillons, abeilles et autres insectes pollinisateurs), nous avons joint l'utile à l'agréable : en plus d'un espace sensoriel où se mêlent couleurs, formes et senteurs des plantes aromatiques, le jardin propose un espace de

création dans la nature. Le travail de Land 'art se retrouve dans le tepee et la barrière de noisetiers que les enfants ont travaillé telle une vannerie. De plus, les éléments naturels disposés de façon artistique donnent un côté magique à ce "jardin des enfants".



Les familles de Revel sont invitées à suivre l'évolution de ce jardin en fonction des saisons : En effet, les fleurs que les enfants ont planté sont des vivaces rustiques et des aromatiques odorantes (menthe, ciboulette, sauge, mélisse...). Le projet se poursuivra avec la mise en place d'hôtel à insectes, des silhouettes d'animaux, d'une expo de sculptures et des autres idées de nos chers bambins. »



Le vendredi 15 juillet, les enfants se sont rendus à Prapoutel pour une sortie « tir à l'arc » à la journée. Et enfin, le jeudi 21 juillet, en Chartreuse, les enfants se sont baladés avec les ânes.

Du côté des grands : les 11-17 ans Camp à Thoissey du 4 au 12 juillet

Comme chaque année, les jeunes de Chamrousse, Revel et Saint-Jean le Vieux se sont réunis pour leur séjour. Cette année, c'est à Thoissey qu'ils ont posé les tentes. Au total 32 jeunes sont partis : 20 de Revel, 9 de Chamrousse et 3 de Saint-Jean le Vieux.



Au programme : piscine tous les matins, stage de ski nautique et de découverte multisports : accrobranche, baseball, canoë, tchoukball...



Camp semi-itinérant en Espagne



Du 14 au 22 juillet, 30 jeunes sont partis en Espagne dont 14 revélois.

Au programme, 3 destinations : Alquezar, Tarragone et Barcelone et des activités en tout genre : Parc d'attraction Port Aventura, canyoning et bivouac, visite de Barcelone, baignade...



Un bel été!!!
Rendez-vous l'année prochaine...

Programme 2011-2012

Pour les 6-12 ans : Accueil de Loisirs Scoubidou :

TOUSSAINT	Du 24/10 au 2/11
PRINTEMPS	Du 10 au 13/04
ETE	Du 5 au 27/07

Le centre de loisirs accueille vos enfants de 8h à 18h à la Maison Guimet. Les inscriptions ont lieu environ 1 mois avant chaque période. Les programmes sont distribués à l'école.

Vous pouvez bénéficier de l'offre intercommunale et de ses tarifs dans les accueils de loisirs de l'ACL (St Martin d'Uriage, Gières, Montbonnot, etc...) pour les enfants de + 6ans uniquement en dehors des périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs communal. Les enfants de 3 à 6 ans peuvent en bénéficier tout au cours de l'année (pas d'accueil communal pour cette tranche d'âge). Pour les enfants de 3 à 6 ans, et en dehors de nos périodes d'ouverture, les familles peuvent inscrire leurs enfants dans un accueil de loisirs ACL (au titre de l'offre intercommunale du CEJ Belledonne)

ACL : 04 76 87 76 41
rouchonjeremy@gmail.com
www.acl-grenoble.org

Pour les 11-17 ans :

Activités et sorties

TOUSSAINT	Du 24/10 au 2/11
FEVRIER	Du 20 au 24/02
PRINTEMPS	Du 16 au 20/04
+ certains mercredis après midi et certains vendredis soirs	

Les programmes, tarifs, horaires et lieux de rendez-vous sont précisés sur les « Bulletins des Jeunes ». Ils sont envoyés par courrier avant chaque période de vacances.

Ski-surf du samedi à Chamrousse

7, 14, 21 et 28 janvier
4 février
3, 10, 17, 24 et 31 mars*
(* la dernière sortie étant à la journée)

Les Rendez-vous ont lieu à 12h45 sur le parking de l'Oursière, retour 18h. Les inscriptions auront lieu au mois de novembre.

Les modalités d'inscription seront précisées dans les « brèves » de novembre.

Séjours d'été

CAMP 11-14 ANS	en juillet à définir par un projet
CAMP 14-17 ANS	

Les réunions de préparation auront lieu après les vacances de printemps. Le programme des séjours et les modalités d'inscription vous seront communiqués dans le « Bulletin des jeunes » spécial camp du mois de juin.

Contact : Service animation / Mairie de Revel
04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04
service-animation@revel-belledonne.com
www.revel-belledonne.com rubrique animation

Projet Coup de Pouce

Il n'y a eu qu'une demande d'aide au projet cet été. Céline Belleville est partie 1 mois au Burkina Faso.

Projet humanitaire au Burkina Faso

Ni zabré ou bonjour à tous dans le dialecte parlé dans la région de Kaya au Burkina Faso.

Si je dis cela, c'est parce que la mairie de Revel m'a aidée, grâce à son appui financier, à réaliser un projet qui me tenait à cœur. En effet, j'ai ainsi pu partir un mois au Burkina Faso dans un petit village nommé Konkin à une vingtaine de kilomètres de Kaya, la grande ville la plus proche. Je suis partie en collaboration avec une association burkinabaise dans le but d'effectuer du soutien scolaire auprès d'élèves de primaire.

Nous étions douze français appuyés par dix bénévoles burkinabais venant de Kaya. L'école du village est le seul bâtiment dur du village. Elle comporte trois classes chacune avec deux niveaux (CP1/CP2, CE1/CE2 et CM1/CM2) et il y a un effectif moyen de 85 élèves par classe. Nous faisons cours en français vu que c'est la langue officielle au Burkina Faso cependant peu d'élèves parlent et comprennent parfaitement le français, ce qui pose problème lors des examens vu que les énoncés sont en français.



Les bénévoles burkinabais devaient parfois traduire les exercices que nous leur proposons. Tous les élèves ont un examen à passer en fin d'année. Cependant vu les effectifs des classes, ils ne peuvent pas redoubler. On s'aperçoit donc que certains élèves de CM1 ne connaissent pas l'alphabet. Nous avons essayé de remédier à cela mais nous avons trop peu de temps. Peu nombreux sont les élèves du village qui iront au collège. En effet, le plus proche est situé à Kaya, il faut alors pouvoir financer les études mais aussi le logement, la nourriture et les trajets de l'enfant. On rencontre le même problème avec les centres de santé. Le plus proche étant à Kaya, ils n'ont pas accès aux soins.

Nous avons aussi animé des soirées de sensibilisation sur des thèmes tels le sida, le paludisme, la tuberculose, la PTME (Protection de la Transmission de la Mère à l'Enfant), l'hygiène mais aussi sur des sujets plus délicats tels la maltraitance et le travail forcé des enfants, la scolarisation des enfants, le mariage forcé et précoce, l'excision... Les villageois se sont prêtés au jeu ce qui a permis d'établir de vrais débats entre eux ainsi qu'entre eux et nous.



La vie quotidienne auprès des villageois ainsi que des bénévoles burkinabais a été un enchantement. J'y ai rencontré un peuple sincère, intègre, qui aime son prochain et lui ouvre sa culture avec un grand sourire. J'ai développé un profond respect pour les gens que j'ai rencontrés qui nous ont chaleureusement

accueillis et une grande amitié pour les bénévoles burkinabais avec qui nous avons vécu pendant un mois. Je garde de tout cela une forte envie de les aider surtout que l'association aide chaque année un village différent. Konkin ne recevra donc plus de projet tel celui-ci.



Je remercie sincèrement la mairie de Revel pour son aide ainsi que tous les revélois qui m'ont aidée en collectant du matériel scolaire ou des vêtements, les enfants ont été ravis et vous remercient avec moi.

J'espère de tout cœur pouvoir retourner là-bas le plus rapidement possible, il y a tant à faire.

Céline Belleville



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Energies Renouvelables

Bois - Solaire

PG (Professionnel Gaz) Qualisol Qualibois

Charrière Neuve 38420 Revel **Tel 04-76-89-86-27**

SARL capital 50000€ - RCS Grenoble 492027164 - APE 4322A

N°Siret 49202716400010 - Tva Intra FR09492027164



**Zanone
Pascal**

zanone@zpcv.fr

www.zpcv.fr

La vie des associations

APAQ et la journée du patrimoine

A l'occasion de la **fête du patrimoine programmée le 22 octobre**, les membres de l'APAQ se réunissent à la grange Freydane pour lancer la fabrication de leur choucroute. Près de 150 kg de choux vont se faire tailler en pièce et terminer la journée tassés au fond d'un pot, mélangés avec du sel, des épices, des pommes et des oignons.



Dés le matin, atelier pain, on allumera le four à pain. Les jeunes et les moins jeunes plongeront les mains dans la farine pour confectionner toutes sortes de pains, gâteaux et autres créations culinaires à enfourner.



A midi, dans la plus pure tradition de l'APAQ, le repas partagé. Chacun amène le fruit de sa créativité et comme son nom l'indique, on partage le tout.

Adeptes ou non du pain au four à bois et de la choucroute, adeptes ou non du bio, vous êtes tous invités à venir partager ce grand moment de convivialité. Cette année encore, la musique sera de la partie alors n'hésitez pas à amener vos instruments.

Association Restaurant Scolaire de Revel - St Jean

Et c'est reparti !!!

La course aux inscriptions, à la recherche du dernier « coef », ce sera un ou deux jours ou

peut être toute la semaine finalement... voilà le casse tête de la rentrée à la cantine scolaire.

C'est aussi la joie de se retrouver entre copains et goûter les derniers plats concoctés par Sylvie, et aussi de profiter des derniers jours de l'été encadrés par Michelle, Edwige, Christiane et Mélanie.

Actrice incontournable de notre vie revéloise, parents, rejoignez-nous au sein du Bureau de l'association qui a pour nom l'ARSR.

Entre 70 et 100 repas sont servis chaque jour au restaurant scolaire de Revel St Jean.

**Assemblée générale de l'association
mercredi 19 octobre à 20h30**

ADMR du Balcon de Belledonne

Recherche Bénévoles

L'ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural est une association Loi 1901.

Vous connaissez peut-être un parent, un voisin, une personne âgée qui reçoit l'aide de l'ADMR, ce qui lui permet de rester à son domicile le plus longtemps possible.

Le personnel de l'ADMR apporte également son aide à la jeune maman, à la personne accidentée et en incapacité temporaire pour les travaux ménagers, le repassage, etc.

L'ADMR intervient aussi chez les personnes qui manquent de temps et veulent se libérer des tâches ménagères.

L'ADMR du Balcon de Belledonne regroupe les communes de Revel, St Jean le Vieux, la Combe de Lancey, Laval, Hurtières et les Adrets.

Le nombre de personnes aidées est de l'ordre de 80 pour une dizaine de salariées.

Cette Association n'existe que grâce au dévouement de bénévoles qui assurent la gestion, l'organisation, le suivi social et financier.

Soucieux de toujours améliorer le service rendu, l'ADMR met en place actuellement une Démarche Qualité.

Les perspectives de développement sont nombreuses, enrichissantes et innovantes.



Pour apporter encore un meilleur service et une présence plus soutenue auprès des personnes en difficulté, nous avons besoin de plus de bénévoles.

Vous qui lisez ces lignes, vous ne vous sentez pas concernés car « vous n'avez pas le temps », « vous avez autre chose à faire », « vous n'êtes pas capable »...

Etes-vous sûr que, en vous organisant, vous ne pouvez pas libérer 1 heure de temps en temps ?

La meilleure récompense que vous aurez sera le sourire de cette vieille dame seule, chez elle, qui reçoit si peu de visites. Peut-être un jour, serez-vous cette vieille dame (ou ce vieux monsieur).

Venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

Si vous voulez en savoir plus, téléphonez à Monique Bœuf (04 76 71 25 27) ou à Nicole Angelier (04 76 89 87 39)

APPAR

2002 - 2012 : 10 ans déjà que notre moulin à huile de Revel vous propose ses services.

Pari insensé pour certains mais pari réussi grâce à tous les mouliniers bénévoles qui ont réparé la machinerie et ont fait revivre notre moulin depuis 10 ans. L'huilerie de Revel, un vrai lieu d'histoire et de convivialité ! Venez la découvrir ou la redécouvrir dès le 3 décembre prochain.

2010 - 2011 : Jean qui pleure

2011 - 2012 : Jean qui rit

La sécheresse et la mouche du brou de la noix ont eu raison de nos noyers et la récolte 2010 n'a pas été très fameuse.

L'activité du moulin a été de fait moins intense mais la saison 2012 sera beaucoup moins cool pour les mouliniers avec la récolte qui semble très prometteuse.

Cassage des noix : Pensez-y !!!

Le moulin de Revel propose ce service à tous grâce à notre casseuse de noix. Pensez-y ! Pour la modique somme de 10 centimes d'euros le Kg de noix, cette machine vous évitera de nombreuses heures de travail fastidieuses. Ce service vous est proposé dès début novembre sur RDV.

Téléphonez au 06 14 53 60 12

Pressage des cerneaux :

Le moulin sera ouvert au public tous les vendredis et samedis matin du 3 décembre 2011 au 30 mars 2012. Pour la pressée, la quantité minimale est de 8 Kg de cerneaux. Si vous avez moins de 8 Kg, pensez à vous regrouper avec d'autres personnes.

Rappel : la pressée se fait uniquement sur RDV au 06 14 53 60 12.

Laissez un message, on vous rappellera.

Jus de pomme, patrimoine revélois... et vide Grenier !

L'APPAR reconduira le samedi matin 22 octobre prochain de 8h à 13h30 la Traditionnelle Fête de la Pomme.

Sur la place ou sur l'espace Guimet, un affichage durant la semaine vous confirmera le lieu de la manifestation.

Commencez à préparer les pommes, notre pressoir vous attend !

Mais la fête s'étoffe avec de nombreuses animations : stage de vannerie, démonstration de battage à l'ancienne, fabrication de tartes aux pommes dans le four à pain, dégustation du vin nouveau de Revel...

Et une nouveauté : **Vide Grenier ouvert aux revélois** avec inscription gratuite sur place dès 8 h 00.

On Vous attend nombreux !!



AFR

Juin 2011 : fête et spectacles

Entre la fête de l'été (13 juin), le spectacle de théâtre (26 juin) et le concert de guitare à l'église (29 juin), les bénévoles de l'AFR n'ont pas chômé (comme chaque année à cette période).

Une fête de l'été inattendue

La fête de l'été a battu tous les précédents records d'affluence et pourtant la matinée avait plutôt mal démarré avec un orage particulièrement violent. L'après-midi, le soleil a fait son retour et l'APE a pu rouvrir ses stands, avant de laisser la place vers 17h à l'AFR.

Nous avons pu assister à quelques démonstrations des activités proposées par l'AFR: Tai-chi-chuan, Hip-Hop, cirque, danse africaine accompagnée des « Djembiistes », et enfin les jeunes guitaristes.

Noé Chabaud s'est ensuite illustré dans une chorégraphie pleine de rythme et d'énergie.

La journée s'est achevée avec les traditionnelles assiettes de l'APAQ (dont le succès ne se dément pas) et les saucisses grillées de l'AFR. Merci à Mayor et son groupe pour sa belle prestation, et à Bruno pour l'animation de la fin de soirée.

Théâtre enfants et ados (26 juin)

Un « compte à rebours », suivi d'une « mauvaise note », puis une « lectrice » qui a finalement laissé la place au « banc ».

Voilà les titres des 4 petits spectacles que, ce dernier dimanche du mois de juin, les enfants de l'activité théâtre nous ont présentés (avec un bel enthousiasme).

Merci encore aux parents qui nous ont aidé à monter la scène, le décor et à préparer la salle.

Pour finir l'année en musique, le concert de guitare à l'église le 29 juin



Les activités de la rentrée 2011 -2012



Au cours du traditionnel Forum des Associations qui s'est déroulé le samedi 17 septembre, les bénévoles du bureau AFR, des intervenants ainsi que certains de nos correspondants, ont accueilli les revéolois pour les inscriptions annuelles aux activités (et ceci, malgré une météo capricieuse et tourmentée qui nous a obligé à battre en retraite dans la salle du Conseil de la mairie).

Toutes les activités proposées ont démarré la semaine du 26 septembre, sauf le théâtre adulte et la danse africaine (6 octobre). Voici un aperçu de programme de cette nouvelle saison.

Activités enfants et ados

L'activité Théâtre Enfants et ados (Bruno Jacovella), et l'éveil à la danse (Magali Tocan) accueillent toujours un grand nombre de participants : 2 groupes pour le théâtre (le mardi pour les enfants de l'école primaire et le mercredi après-midi à 16h15 pour les collégiens). L'éveil à la danse voit se succéder 3 groupes d'enfants le mercredi matin (de 9h à 12h).

La danse Hip Hop (Richard Menguy) a lieu le mercredi de 13h00 à 14h15. Ce groupe est ouvert aux enfants et ados à partir de 11 ans (débutants et moyens).

L'activité Guitare enfants a fait le plein et les plannings ont été rapidement mis en place par Nathalie Desnos (04.76.89.87.78), nouvelle correspondante pour l'activité. L'AFR remercie Coralie Bourdelain qui s'est occupée pendant plusieurs années de l'organisation de l'activité.

L'Atelier Terre animé par Estelle Rajat se déroule les lundis toutes les deux semaines à 16h45 à la maison Guimet.

Le Cirque enfants permet aux plus petits de découvrir une première activité ludique et dynamique. Deux groupes se succèdent le mercredi matin de 10h00 à 12h00.

Activités adultes

La Danse africaine adultes connaît une certaine désaffection : si le nombre de participants reste trop réduit (5 inscrits seulement suite au forum), nous serons contraints d'annuler l'activité. A noter : La danse africaine démarre le jeudi 6 octobre.

Le Djembé propose désormais 2 cours d'une heure le mardi soir : un pour les débutants à 20h00, et le second à 21h00 pour les confirmés.

Les cours d'Aquarelle de Frédérique Sirvent reprennent en octobre. Ils auront lieu dans la petite salle du nouvel Espace Guimet de 14h00 à 16h00 toutes les deux semaines. Pour tout renseignement, contacter Anne-Charlotte Devignes au 04.76.89.83.01.

Estelle Rajat propose un atelier Modelage terre une fois par mois (un dimanche matin). Pour tout renseignement : afrevefois@yahoo.fr

Le Tai-Chi-Chuan

Le tai-chi est le plus célèbre art martial chinois basé sur l'utilisation de l'énergie interne le Qi (chi) non violent, fondé sur le principe de l'alternance et de la complémentarité du yin et du yang. C'est un excellent exercice de santé : il se présente comme un enchaînement de mouvements lents, ronds et souples. Avec une pratique régulière, nous arrivons peu à peu à nous défaire de nos tensions. De nature non musculaire, non violente, mais ludique, il se pratique à tout âge et favorise l'équilibre.

Renseignements : Christian Kissel 04.76.89 .51 29 ou christian.ki@orange.fr



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

Les activités nouvelles ou relancées

Le cours de Danse « Modern Jazz » débute le 26 septembre salle de l'Oursière à 20h30. Les cours auront lieu tous les lundis de 20h30 à 22h00. Il reste quelques places. Pour tout renseignement, contactez Christine Rebischung au : 04.76.89.19.55 ou envoyez un mail à afrevefois@yahoo.fr

Un atelier hebdomadaire de Théâtre adultes se met en place à partir du 6 octobre le jeudi soir salle de l'Oursière de 20h30 à 22h00. Chantal Foucher, intervenante arrivée depuis peu dans la région, possède une longue expérience théâtrale et pédagogique. Pour tout renseignement, contacter Claire Mastropietro au 04.76.89.81.20.

Des cours de Batterie individuels sont proposés par Rémi Ferraud (horaires à définir). Pour tout renseignement : afrevefois@yahoo.fr

Renseignements pratiques

A noter : Les horaires et lieux précis de toutes les activités sont en ligne sur le site internet de Revel.

Vous pouvez également nous envoyer un message à l'adresse : afrevefois@yahoo.fr

Enfin, nous sommes à la recherche de correspondants pour certaines de nos activités.

Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le rôle de correspondant, essentiel pour le passage des informations entre les intervenants, les adhérents et le bureau de l'AFR.

Stages et cours

Si vous êtes intéressés par des cours de Saxophone, un stage de Balafon, des stages de Couture, ou un stage « Danses de salon », laissez vos noms et coordonnées en envoyant un mail à afrevefois@yahoo.fr



« Le balafon, bala ou balani est un instrument de percussion idiophone originaire d'Afrique occidentale. C'est une sorte de xylophone, soit pentatonique, soit heptatonique. En malinké, « balafon » vient des termes *bala* (l'instrument) et *fon* (sonne). »

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu au printemps 2012.

Le Bureau AFR

Sylvaine **Ladakis**
Architecte

07 86 27 86 41 04 76 41 23 99

syladakis@free.fr Le Bourg - 38420 Revel www.ladakis-archi.fr



Le Perlet

Bientôt l'Assemblée Générale du Perlet

Le club tiendra son Assemblée Générale annuelle le **samedi 8 octobre 2011**. Pour perpétuer la tradition du club, cette journée se déroulera ainsi :

- De 10h à 12h : Assemblée Générale à la salle *Guimet (rez-de-chaussée)*,
- A partir de 12h, apéritif suivi du repas offert par le club à ses adhérents.

Cette journée est chaque année largement honorée puisqu'elle enregistre entre 80 et 90% des adhérents du Perlet. C'est donc l'occasion idéale de parler du club, de débattre des actions menées, d'envisager de futurs projets, afin d'élever toujours plus haut le degré de satisfaction de tous.

Cette journée est aussi l'occasion, pour certains d'entre nous de révéler leur talent de gestionnaire, ou plus simplement leur dévouement, en proposant un peu de leur temps pour le club lors de l'élection du prochain Conseil d'Administration.

Il est bon, avant cette journée de présenter le club à ceux qui ne le connaissent pas encore et qui souhaiteraient l'approcher.

La trentaine bientôt sonnante, le Perlet est né grâce à des Revelois(es) dévoué(e)s fixant ses fondements sur un principe agréable et lumineux : « le plaisir de tous » en rassemblant les retraités et anciens de Revel et créer des activités de loisirs, telles que culturelles, ludiques et sportives.

Mais au fait : pourquoi ce nom « Le Perlet », d'où vient-il ?

☞ Non, ce n'est pas le nom d'un(e) des fondateurs(trices) du club issu d'une des 100 familles françaises portant le nom de Perlet

☞ Ce n'est pas, non plus, en souvenir du journal « Perlet » créé par un antirévolutionnaire et royaliste du même nom.



- ☞ C'est un sommet, peu connu, mentionné dans les années 40, par Emile Gaillard dans « Les Alpes du Dauphiné » et qui du haut de ses 2270m avec le Pic du Chauvin, côtoie le Grand Colon et offre de belles vues sur le lac Merlat et le vallon de l'Oursière.



Voilà, c'est ça le Perlet. Ce pic, comme le club, s'unissent dans la même symbolique : discrétion mais présence.

En ce 3^{ième} trimestre 2011, le club compte une centaine d'adhérents dont 43% de femmes et 57% d'hommes. Sa gestion est confiée à un Conseil d'Administration élu à l'Assemblée Générale de 2010 pour 1 an, composé de 13 bénévoles (7 hommes et 6 femmes dont la Présidente) - Les statuts de l'association prévoient un conseil d'au moins 12 membres et ne fixent pas de limite supérieure, ce qui permet une large participation.

Alors, pour remplir l'emploi du temps de ces « jeunabres » des années 60, les activités proposées par le Perlet ne manquent pas.

Activités pour l'année 2011 - 2012

Toutes celles pratiquées en 2011 sont renouvelées. Rappel des activités :

- Activités sportives

- Randonnées en raquettes à neige
- Randonnées pédestres
- Aquagym
- Vélo
- Pétanque

- Activités ludiques

- Jeux de cartes (belote - rami - tarot - bridge)
- Scrabble

- Atelier mosaïque et décopatch
- Atelier couture (Tricots)
- Activités intellectuelles
- Conférences
- Activités culturelles
- Poursuite du cycle de découverte du patrimoine du Dauphiné.
- Expositions
- Manifestations
- Le club organise tout au long de l'année des manifestations :
- Loto
- La traditionnelle et ancestrale mondaison
- Après-midi récréative (jeux - goûter - amusements)
- Voyages touristiques sur 1 ou plusieurs jours

Vous avez 60 ans ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.

Syndicat d'Initiative

Un franc succès pour le Xème Salon des Peintres de Belledonne et l'Exposition des Artistes de St Jean et Revel.

Pour marquer la Xème édition du Salon des Peintres de Belledonne, il fallait un cadre exceptionnel. Délaissant pour un temps le village de Revel, le Syndicat d'Initiative avait choisi St Jean le Vieux pour organiser cette manifestation créée il y a plus de 30 ans.

Entre les hauts sommets de la chaîne de Belledonne et la vallée du Grésivaudan, le village de St Jean le Vieux, posé sur le Balcon de Belledonne, présentait l'avantage de pouvoir accueillir en un même lieu une double exposition :

- dans son église, romane du XIIIème siècle, au retable classé, 25 peintres présentaient quelques 74 toiles dans lesquelles pics et lacs côtoyaient villages et scènes de la vie rurale.

- dans la salle des fêtes toute proche, 31 artistes de St Jean le Vieux et Revel exposaient plus de 250 œuvres et objets les plus divers : peinture sur toile, bois ou céramique, moulage, sculpture, poterie, mosaïque, vannerie, travail du bois,

A l'invitation de la municipalité de St Jean le Vieux, plus de 250 personnes étaient présentes dès le vendredi 9 septembre au soir pour un



vernissage bon enfant et particulièrement réussi, sous les derniers rayons d'un soleil estival.



La Danse de Gaëlle LARSON de Revel

MM. BROTTE, Député, Président de la Communauté de Communes "Le Grésivaudan", MICHON, QUINZIN, CHARBONNEL, Maires de Revel, St Jean le Vieux et Le Versoud, René GINET, curé de la Paroisse, honoraient de leur présence cette réception à laquelle on retrouvait avec plaisir ceux qui avaient contribué à sa création en 1980, en particulier, Claude MAGNAN, Yves BOUCHET, Gaby TARTARI.

Au cours des 10 jours d'ouverture, ce sont près de 800 personnes qui sont venues visiter ces expositions. Le weekend de clôture coïncidait avec les Journées Européennes du Patrimoine et de nombreuses personnes en ont profité pour venir découvrir ou revoir l'église de St Jean généralement fermée aux visiteurs.

Un grand merci aux artistes venus présenter leurs créations mais aussi aux Collectivités, Mairies de St Jean et Revel et leurs services techniques, Communauté de Communes "Le Grésivaudan" et Conseil Général de l'Isère qui ont soutenu ces expositions et, bien sûr, au précieux concours de tous les bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu être organisée.



Lacs Robert de Marie-France PARIAT de Domène

Revel-Belledonne pratique

Les lecteurs de Revel Dialogue trouveront encarté dans le présent numéro le nouveau dépliant réalisé par le Syndicat d'Initiative.

Sa 1ère édition datant de 2 ans étant épuisée et de nombreux changements étant intervenus, sa mise à jour s'imposait.

Destiné aux visiteurs de notre village et diffusé dans les lieux publics ou activités commerciales, sa richesse d'information est telle qu'il intéresse tous les habitants de Revel. Il a ainsi été demandé à la Municipalité de l'encarter dans ce "Revel Dialogue" et de participer à son impression.

Merci à Odile EDEL et Geneviève GIROUD qui en ont assumé la mise à jour et à Jean-Luc DUBOIS (CEDIGRAPHE) de St Jean le Vieux qui a exécuté le tirage.

Il a été suggéré à la mairie de réaliser un document similaire répertoriant les entreprises artisanales et de service de la commune.

Roger BANCHET, Président du Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

NDLR : Un répertoire des entreprises et prestataires de services Revelois est accessible en ligne sur le site de Revel <http://www.revel-belledonne.com/-Services-divers-.html>. Tout prestataire de service habitant Revel peut contacter le webmaster du site pour y être inscrit.

La vie revéloise - l'avis revelois

Etat civil

Mariage :

PEYSSON Carine et PASSET Thomas, le 11 juin 2011.

GUIGNARD Cécile et BERTHIER Philippe, le 15 juillet 2011.

Chercher son pain à pied ... du vrai pain sur la planche

Allez acheter son pain à pied, depuis le village, n'est pas un plaisir lorsqu'il s'agit de longer la départementale sur plus de 150 m et rejoindre à la Bourgeat un boulanger authentique !..." Mais qu'importe la ballade en vaut la peine et inspire la réflexion.

La marche constitue la composante première de la mobilité. C'est aussi la présence humaine vivante et vibrante dans l'espace public qui permet à une communauté de réaliser pleinement son rôle essentiel de catalyseur des échanges économiques, sociaux et culturels.



Nous avons tout à gagner à vivre dans un village qui marche, sans même parler des bénéfices pour la santé d'un mode de vie dynamique et d'un environnement moins pollué.

Alain de Borniol, pour les sans permis

Merci à tous ceux qui participent au co-voiturage sur la commune et viennent en aide à ceux, sans véhicules, qui de coups de pouces en coups de pouces, vous sollicitent pour leurs trajets Revel <-> Domène.

ARCHITECTE

 **Roland SIONNET**
DENSAIS

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56

Portable : 06.84.97.77.28

Mail : rolandsionnet@architectes.org



Le carrefour des 3 Gastons

Un peu d'histoire sur le carrefour entre la route de Charrière-Neuve et de la D 280 (route du balcon).

Sous la mandature de Mr Gaston TABOURET (année 1979) lors d'un conseil municipal, il fut décidé de modifier le carrefour de Charrière Neuve du fait de sa dangerosité. Pour mener à bien cette décision, il a fallu concilier différents intérêts sur les lieux concernés, ce qui fut fait par Gaston TABOURET maire, le propriétaire du terrain Gaston ANGELIER et l'entrepreneur pouvant réaliser les travaux : Gaston ROULET.

Dans le journal communal de l'époque « REVEL INFOS » Robert ANGELIER conseiller municipal en charge de ce journal, diffusa l'information aux Revélois et précisa en boutade : « et si on appelait ce carrefour le carrefour des 3 Gastons ? ».

Et le temps passa... le nom resta.



La municipalité actuelle, dans le cadre de la mémoire collective et à l'occasion du travail de définition de nom de rues de notre village, a décidé d'officialiser cette appellation en procédant à un dépôt de plaque à ce carrefour à la mémoire de ces trois Gaston qui indépendamment de cet évènement ont beaucoup contribué, pour chacun d'eux, à la vie de notre village.

Qui étaient-ils ?

Gaston TABOURET ingénieur arts et métiers, maire de REVEL durant deux mandats.

Gaston ANGELIER agriculteur actif et conseiller municipal pendant trois mandats.

Gaston ROULET qui fut laitier, transporteur et entrepreneur de travaux publics aux services de la population locale pendant de très longues années.

Tous les témoignages des revélois qui ont connu ces trois hommes ou qui ont des histoires à raconter à leurs sujets sont les bienvenus pour préparer l'inauguration du carrefour que nous organiserons bientôt.

Laurence LEROUX et Robert ANGELIER

Collège La Moulinière la restructuration

Nous l'attendions depuis 10 ans, elle semble enfin engagée ! Une cellule de veille, présidée par M Colomb Bouvard, vice président du Conseil Général et des équipements scolaires, s'est tenue au collège de la Moulinière le 15 septembre dernier. Le Conseil Général a présenté aux membres du Conseil d'administration du collège le programme de modernisation.

Récapitulatif de l'état des lieux de l'existant : bâtiments sains, croissance potentielle des effectifs, restauration sous dimensionnée, déficit de surface au niveau de l'accueil et de la vie scolaire, impossibilité d'accueillir des personnes à mobilité réduite (PMR), répartition des salles non organisée par pôles, ateliers vétustes et enfin, un budget alloué par le Conseil Général de 8 millions d'€ (inférieur au montant prévu à l'origine).



En fonction de ces éléments exposés, le Conseil Général a pris la décision de construire un bâtiment neuf de 1260m² dans lequel seront installées les salles scientifiques, artistiques... Le bâtiment actuel de 1070m² sera réhabilité au niveau de l'accueil, de la demi-pension, de la vie scolaire, de l'accessibilité PMR. Le confort général sera amélioré, la chaufferie remplacée. Par contre, rien n'est prévu à ce jour concernant un renforcement de l'isolation.

Concernant le planning, la consultation pour choisir un architecte est lancée. La validation de l'avant projet détaillé devrait se faire en décembre 2012. Les travaux sont prévus entre août 2013 et août 2014 !

Espérons que tous ces délais seront respectés et que les enfants bénéficieront de nouvelles conditions d'accueil dans notre collège dès la rentrée 2014.

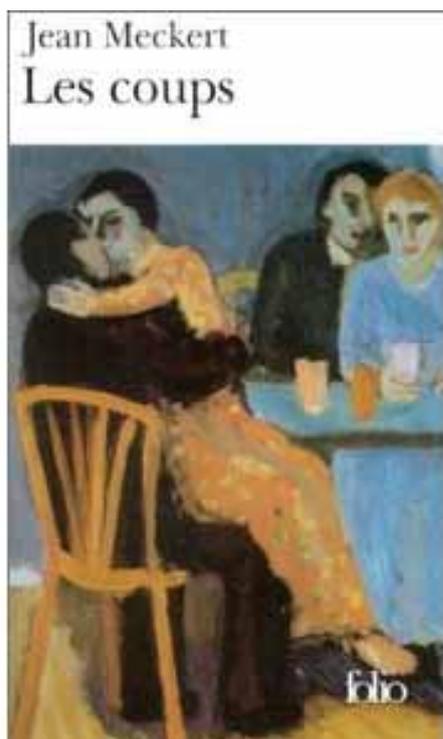
Merci aux parents d'élèves FCPE et sympathisants de tous bords (ex-parents, futurs-parents, élèves, professeurs, ...) dont la ténacité et la mobilisation ont été déterminantes pour enfin réactualiser ce projet, tombé dans l'oubli de la dernière décennie du siècle passé.

Coralie Bourdelain

Coup de cœur

« Les coups » de Jean Meckert

Certes il y a la rentrée littéraire en septembre et ces quelques 650 nouveautés parmi lesquelles je n'ai pas encore véritablement fouiné. Mais auparavant il y a eu l'été et j'ai découvert un auteur aujourd'hui disparu mais son œuvre est à découvrir. Il s'agit de Jean Meckert.



Écrit en 1942 dans une langue populaire qui mêle l'argot et les expressions de l'époque, c'est l'histoire toute simple d'un gars qui fait le manoeuvre dans des petits ateliers de mécanique. Félix tente d'expliquer en phrases saines et drues son désarroi d'être incompris et de mal comprendre. Que ce soit dans ses discussions avec ses patrons, avec les cousins ou avec sa femme, Paulette, Félix souffre toujours

de savoir mal s'exprimer. Il ne sait pas dire de belles phrases pour exprimer ses sentiments ou s'il a aimé un film. Et quand il y a conflit, le lecteur devient le témoin de quelle façon les coups peuvent remplacer le langage.

Meckert ne cherche pas à dénoncer la violence et instaurer un monde manichéen entre bons et méchants. Il décrit très subtilement ce qui pousse un homme ou une femme à la violence. Et si ce roman aborde également les incompréhensions entre différentes classes sociales, il traite surtout du monde ouvrier et de l'incommunabilité dans le monde professionnel, familial ou amical. Il n'est pas question de haine mais plutôt de rage de ne pas pouvoir ou savoir s'exprimer.

Alors pour ma part, il y a les nouveautés certes mais n'oublions pas de revisiter une littérature peut être vieille me direz-vous mais dont on a grand besoin aujourd'hui.

Th. Mazille

15 ans de marché

L'idée avait germé il y a près de vingt ans : pourquoi pas un marché à Revel ?

Cette idée semblait audacieuse mais fit bientôt son chemin.

Pas très sûr de sa réussite, notre petit marché commença un samedi sur deux, en alternance avec Venon. Le succès aidant, il vint rapidement tous les samedis s'installer sur notre place.

Certes, on n'est pas à Grenoble ou à Domène, on a peut être pas le même choix mais il a du charme ce marché. C'est souvent même un plaisir de faire la queue devant l'étal du poissonnier ou de la boulangère, à papoter avec un voisin ou faire la connaissance d'un nouveau révélois.

Il en est passé en quinze ans des marchands sur notre place :

- Mathieu et son couscous légumes
- Didier, ses nems et sa gardiane de taureau
- Christian et ses volailles
- Mme Gisolet et ses asperges
- Paul et ses fleurs de Domène
- Fred avec ses fruits et sa confiture bio
- Un ostréiculture de l'île de Ré, un vendeur d'olives et bien d'autres encore.

Aujourd'hui nous avons un petit groupe de fidèles.

La famille Rafaelli en plus de l'épicerie, propose sur la place une large gamme de viande et produits laitiers, sans oublier les poulets rôtis.

Nikos part tous les automnes chez lui en Crète produire son huile d'olive et nous revient avec une sélection de produits de son pays.



Marie Paule dans sa toute nouvelle remorque réfrigérée nous propose le fromage de ses chèvres des Roussets et du miel de pays.

Plus épisodiquement, nous avons Dila avec ses vêtements indiens, un rempailleur de chaises, les enfants de l'école proposant des gâteaux pour se payer un voyage et bien d'autres encore.

Trois commerçants sont même des irréductibles qui nous accompagnent depuis le début :

Xavier et ses légumes de saison produits à Crolles, nous fait languir à chaque printemps pour nous proposer ses primeurs

Geneviève a succédé à Olympe, et prend toujours le même plaisir à nous faire goûter ses dernières créations culinaires.

Gérald et Nathalie, adeptes du poisson de ligne, sont célèbres dans tout le Grésivaudan pour leur

dextérité à enlever les arrêtes à la pince à épiler.

Notre panier de provisions à la main, tout juste sortis du lit et le petit déjeuner avalé, on les attend parfois sur la place nos forains. On pourrait presque leur reprocher de ne pas arriver plus tôt. Ce serait oublier qu'ils entament en arrivant leur deuxième journée de travail.



Notre boulanger a en effet du pétrir la pâte, allumer le four et le cuire notre pain du matin.

Notre poissonnier a dû le chercher ce poisson (je n'ai pas dit le pêcher), le préparer, l'installer dans son lit de glace et faire la route jusqu'à Revel. Pour tout ça le réveil a sonné à 3h30 du matin chez les Humbert. Et si Gérald arrive parfois un peu tard, c'est peut être le fournisseur qui a livré en retard ou les coups de coude de Nathalie après la sonnerie du réveil qui n'ont pas été assez forts. Ca a parfois été un pneu crevé, une panne de camion et même une fois, un coffre de la remorque qui s'est ouvert dans un tournant.

Non, poissonnier ce n'est pas un métier de tout repos d'autant que l'étal replié, la journée est loin d'être finie. Deux fois par semaine, ils enchaînent même avec un marché de l'après midi et ne sont pas chez eux avant 23h.

Et pourtant nos commerçants aiment venir à Revel et nous le disent. Ils remercient même tous les Revelois de leur fidélité depuis ces quinze ans de marché.

Dominique Maillet

La chasse aux vernes

On les avait vus vers les 6 heures du matin monter par petits groupes sur les pentes ouest du colon, la tronçonneuse sur l'épaule ou le sac en bandoulière.

Une à une, les tronçonneuses s'étaient mises en action, puis les colonnes de fumées s'étaient élevées droit vers le ciel.

Mais que faisaient donc cette cinquantaine de chasseurs de Revel tous réunis pour l'occasion ?



Ce dimanche de juin était la traditionnelle journée du coupage des vernes organisée par les membres de l'ACCA de Revel. Ici on dit les vernes, il s'agit en fait d'aulnes verts plus communément appelés Arcosse.

Pourquoi donc cette croisade contre l'arcosse ou plutôt pour qui ?

Pour le Tétrás Lyre, également appelé petit coq de bruyère. Il faut savoir que ce magnifique animal a besoin pour sa parade nuptiale printanière de grands espaces dégagés pour attirer les femelles et qu'après l'accouplement, les poules établissent leur nid à proximité. La progression actuelle de l'arcosse sur les alpages ne favorise donc pas leur nidification.

L'arcosse prolifère en effet partout dans nos montagnes avec pour principale cause, la diminution de l'activité pastorale. Nous avons bien à Revel un troupeau de moutons qui tous les ans reste quelques semaines sur les pentes ouest du Colon puis le contourne par le sud pour rejoindre l'alpage de la Pra. Trop peu de bêtes, trop peu de temps sur l'alpage et la voie est libre pour la prolifération de l'arcosse et du rhododendron.

Depuis une dizaine d'années, les chasseurs de Revel montent donc une fois par an pour couper les vernes et tenter de rouvrir les alpages. La tâche est pourtant immense et la mobilisation certainement trop faible. La population de tétras lyre ne cesse de régresser au plan national et sa survie devient donc bien hypothétique.

Si l'on veut conserver une chance de pouvoir apercevoir les « caroncules » rouges vif des mâles et entendre le roucoulement des femelles tétras, chacun peut se mobiliser :

- Eviter la randonnée hors des chemins (été comme hiver) et ne pas laisser divaguer les chiens,
- Diminuer et respecter les plans de chasse,
- Monter en nombre faire tous les ans une chasse aux vernes plus zélée.

Favoriser le développement des tétras pour mieux les chasser est pour un non chasseur d'une logique discutable. Il en reste que la prolifération des vernes est aussi néfaste au maintien d'une diversité biologique car rien ne résiste à ce tapis vert ; pas de fleur ni insectes et peu de faune, mis à part certains oiseaux dont le tarin des aulnes grand amateur de son fruit.



Pour la survie tétras lyre, pour l'entretien des alpages, pour la diversité biologique ou simplement pour partager quelques heures de labeur entre Revelois, rendez-vous l'année prochaine sur les pentes du Colon, ... en espérant que les chasseurs nous y inviteront (*).

Dominique Maillet

(*) : Une information qui peut être relayée sur le panneau d'entrée du village et le revel-info.



1^{er} octobre, le jour de la nuit



Apéro musical estival Au plaisir des sens

Qu'ils furent doux ces jeudis d'été au col du Rousset.

Quelques fauteuils de jardin, un sol parsemé de fleurs, la douce fraîcheur d'un soir d'été.

En arrivant, les uns posent sur la table leur contribution culinaire, les autres sortent leurs instruments de musique.

3 accordéons, une derbouka, un tambourin, 2 claves, quelques guitares et même un banjo. Il n'en faut pas plus à ce groupe de passionnés pour enchaîner bourrées, mazurkas et autres scottishs.

La magie opère doucement ; le ballet des corps épousant leur instrument, les doigts courants sur les touches, les cordes et les claviers, le regard intense des musiciens quand l'accord est juste, le regard absent de l'auditoire envahi par la musique.

Pour un temps rassasié de notes, le groupe se rassemble bientôt autour de la table, pour entamer le registre culinaire. Certains ont récité leurs gammes, d'autres ont improvisé. Une fois encore, le ton est juste et les palais se délectent.

Pas le temps de goûter aux desserts que déjà fourmillent les mains des accordéonistes et les pieds des danseuses.

Pas le compte pour boucler un cercle circassien ! On se contentera d'une bourrée, et s'il le faut d'une bourrée d'auvergne sur un rythme du Berry.

Pas sectaires ces « folkeux » !

Changement de registre, les accordéons laissent la place aux guitares pour une séquence nostalgie. Une place de choix pour Forestier et sa maison bleue que l'on pourrait revisiter :

*C'est une ancienne grange
Adossée au mont Morel
On y vient à pied ou bien en voiture
Ceux qui vivent là ouvrent grand leur porte
On se retrouve ensemble
Les jeudis pendant l'été
Et l'on vient s'asseoir autour du repas
Tout le monde est là, à sept heures du soir...*



Le signal est donné, Maxime a réveillé les souvenirs de jeunesse et relancé notre balade musicale.

Avec Vian (en Do dièse septième), Johnny nous fait toujours aussi mal.

Une petite Bossa Nova improvisée pour trois guitares « Vas-y JP joue nous des notes, Oui c'est bon, continue comme ça... »

Une voix, le battement d'une cuillère sur un coin de table.

Nouvelle bouchée de gâteau au chocolat,... et à la banane, plaisir des sens.

La recherche d'un air oublié, juste une grille à retrouver, « sol do ré » c'est si facile.

Brassens, Simon & Garfunkel, Bécaud et même Bourvil qui aurait pu chanter :

*On peut vivre sans richesse,
Presque sans le sou
Mais vivre sans musique
Ils ne le pourraient pas
Non, non, non, non,
Ils ne le pourraient pas.*

Ils ont joué jusqu'à la nuit noire avec un dernier tour par le sud de Nino Ferrer.

*Au col du Rousset
Il ne manque rien
Le temps dure longtemps
On pourrait y venir
plus d'un million d'années
et toujours en été*

A l'année prochaine, et toujours en été.

Dom



Dégradations et incivilités à Revel

Droit de réponse

Réponse à l'article "dégradations et incivilités à Revel" paru dans le Revel dialogue de mai 2011.

Nous sommes, hélas, bien informés de ce qui peut se passer le week-end à l'Espace Guimet puisque un de nos fils a assisté au "tabassage" de 2 de ses copains révélois (nez cassé pour l'un, trauma crânien pour le second) par une bande rivale. Il a eu la chance de n'avoir qu'une main enflée pendant une semaine.

Bien sûr, ce soir-là il y avait de l'alcool chez les jeunes des 2 bandes. Nous avons trouvé fort regrettable que ces actes soient restés sans suite depuis bientôt un an et ce, malgré les plaintes qui ont été déposées et sachant que les 2 bandes ont été identifiées.

Il ne faut donc pas être étonné que certains jeunes pensent que tout est permis sur ce lieu.

Nous avons sensibilisé nos deux enfants en convenant avec eux que l'espace Guimet n'était plus fréquentable le samedi soir. Notre contribution s'arrêtera là.

Geneviève Baudouin, Jean-Marc Coursimault

Sans polémique

Ce qui c'est passé en octobre à l'Espace Guimet fait l'objet d'une instruction judiciaire mais les plaintes déposées n'ont effectivement toujours pas abouties. Le maire de Revel ne peut cependant influencer sur le cours de la justice si ce n'est relancer le procureur (ce qui a été fait à plusieurs reprises) et déplorer sa lenteur préoccupante. Si la justice doit apporter des réponses, c'est aussi à chacun de nous d'essayer d'enrayer le phénomène, d'en parler et de proposer d'autres alternatives.

Le phénomène d'alcoolisation chez les jeunes prend malheureusement des proportions préoccupantes. Pour ne pas favoriser cette dérive, nous avons demandé aux associations d'être vigilantes lors de manifestations avec buvettes. Nous avons récemment pris un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique et permettant à la gendarmerie d'intervenir. C'est aussi dans ce sens que nous avons dernièrement organisé cette conférence sur l'addictologie chez les jeunes.

L'équipe municipale

Le passage au tout numérique

Depuis le 20 septembre, et le passage au tout numérique, TéléGrenoble est émise depuis l'émetteur TNT de Chamrousse et donc accessible aux révélois.



Nous pouvons donc regarder les nombreux programmes de proximité proposés chaque jour : météo locale, journaux d'informations, sports, cinéma, immobilier, montagne, économie, tourisme.

Plus d'infos sur www.telegrenoble.net

Les fous du volant sont de retour

Oui Satanas et son acolyte Diabolo (qui à Revel n'est pas un chien) sont bel et bien de retour. Ils ont troqué leur Démone double zéro contre un vieux tracteur-tondeuse et dévalent ainsi les routes de Revel, empruntant les sens interdits à pleine vitesse quand les freins ont cédés, évitant un poteau béton, traversant une haie pour finir leur course à quelque centimètres d'un salon de jardin en béton.

Si vous les apercevez, arrêtez-les avant qu'il ne soit trop tard, un drame est si vite arrivé.

PS

Trajet Revel-Domène entre 8h et 8h30

Je m'adresse à tous ceux qui ont aussi des enfants qui doivent descendre pour 8h30 à Domène. Il n'existe qu'un car de lycéen vers 7h mais tous ceux qui commencent à 9h ou plus tard ne savent pas comment descendre. Je me demande s'il y a beaucoup de jeunes dans ce cas et si on ne pourrait pas se regrouper pour demander qu'une ligne supplémentaire soit mise en place ou si le Allocar pourrait faire ce trajet tous les matins. Pour ceux qui sont intéressés : merci de me faire signe et de m'envoyer un mail à barbara.delgado@club-internet.fr

Barbara Delgado

Petites annonces

Professeur d'école habitant Revel propose soutien scolaire ou aide aux devoirs. Chèques emploi service acceptés. Tél. 04 76 89 83 89
maritza.froissart@wanadoo.fr



L'étincelle de beauté
esthéticienne à domicile

Casanova Emilie
06 70 45 52 66

contact@letincelledebeaute.com
www.letincelledebeaute.com





Agenda

Octobre

- ☞ Samedi 8 à 10h00 AG du Perlet suivie d'un repas à la salle Guimet
- ☞ Vendredi 14 de 7h30 à 11h30 Election des délégués de parents d'élèves pour l'APE
- ☞ Samedi 15 matin Marché aux bulbes et plants avec l'APE
- ☞ Mardi 18 à 20h Réunion publique sur le Plan Communal de Sauvegarde salle de conseil
- ☞ Mercredi 19 à 20h30 Assemblée générale de la cantine
- ☞ Samedi 22 matin Fête de la pomme et du patrimoine

Novembre

- ☞ Samedi 5 à 11h00 Inauguration de la bibliothèque suivie d'un apéritif
- ☞ Dimanche 20 Après midi jeux de société avec l'APE

Décembre

- ☞ Samedi 3 Ouverture du moulin à huile
- ☞ Samedi 10 Marché de Noël le matin et spectacle l'après midi avec l'APE, le ROC et l'AFR

Et les dernières nouvelles sur www.revel-belledonne.com

